Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 056-215600289-20260622-DELDESICIACCHAN-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CADEN

Nombre de conseillers en exercice :	19
Présents :	14
Votants :	19

Le 22 juin 2026
Le Conseil Municipal de la Commune de Caden dûment convoqué le **16 juin 2026** s'est réuni en session ordinaire à 20h à la Mairie, sous la présidence de Madame Claire MAHÉ, Maire.

PRESENTS : BEILLON É. BOULO S. BOULO Y. BROHAN A. BURBAN Sy. FOURAGE E. GUICHON L. MAHE C. MARTIN Ch. MENANT P. MOURRO S. OILLAUX P. RICHARD P. ROUSSEL C.

ABSENTS EXCUSES : BERTHE L. (procuration à BOULO S.) BURBAN Sa. (procuration à BURBAN Sy.) COILIER A. (procuration à FOURAGE É.) HERVIEUX P. (procuration à MAHE C.) SEROT E. (procuration à MOURRO S.)

Secrétaire de séance : ROUSSEL C.

Objet : Désignation d'un conseiller municipal pour siéger à la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées

Questembert Communauté a sollicité la désignation éventuelle d'un conseiller municipal représentant la commune pour participer à la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées. Cette désignation est également ouverte aux représentants d'associations de personnes handicapées, âgées, d'usagers, etc… présents sur la commune.

Au regard de son profil professionnel, Madame le Maire propose à l'assemblée de désigner Madame Élodie FOURRAGE, adjointe au Maire pour représenter la commune de Caden au sein de cette commission.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal désigne Madame Élodie FOURAGE pour siéger à la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.
Fait et délibéré les jours, mois et an mentionnés ci-dessus. Affiché le 23 juin 2026.

Fait à Caden, le 22 juin 2026
Le Maire

